



Définition des niveaux de finition et garanties

Niveau 1 – Machine en l'état :

Machine vendue en l'état d'achat, aucun essai n'est effectué.

La machine n'est pas testée, il est possible qu'elle soit partiellement incomplète ou non-fonctionnelle.

Garantie = aucune

Niveau 2 – Machine révisée :

Opérations effectuées :

- 1) Nettoyage,
- 2) Mise en route « à vide ».

Les fonctions principales de la machine sont testées et opérationnelles, ou rendues opérationnelles par nos services. Les pièces cassées ou trop abîmées sont remplacées, malgré qu'elles soient parfois opérationnelles.

- 3) Vidange des huiles selon leur état.

Garantie = 1 mois sur l'ensemble des fonctions d'origine

Niveau 3 – Machine remise en état :

Mêmes opérations effectuées que pour le niveau 2, avec également :

- 4) Remplacement de l'ensemble de la visserie de réglage et organes de commande,
- 5) Reprise des jeux excessifs sur les éléments principaux,
- 6) Peinture neuve extérieure.

Garantie = 1 mois sur l'ensemble des fonctions d'origine

Niveau 4 – Machine reconstruite :

Mêmes opérations effectuées que pour le niveau 3, avec également :

- 7) Peinture neuve intérieure,
- 8) Changement des éléments mécaniques, hors caractéristiques d'origine (roulements, clavettes, arbres, joints, tuyaux (air, huile, eau), bagues et plaques d'usure),
- 9) Vidange systématique des huiles,
- 10) Essais en charge, systématiques pour les enrouleuses, sur demande pour les autres équipements.

Garantie = 6 mois sur l'ensemble des fonctions d'origine